

2. « Acte » en langues

Prenons l'entrée « acte » dans les glossaires bilingues de l'administration française auxquels nous travaillons avec l'appui de la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN) du ministère de l'Intérieur, de la Délégation générale de la langue française et des langues de France (DGLFLF), de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR), et avec l'aide des éditions Le Robert.

Notre guide de travail, notre colonne vertébrale, est *Le Petit Décodeur de l'Administration. Les mots de l'Administration en clair*¹. Une commission de spécialistes et d'usagers a œuvré plusieurs années à la sélection des entrées et à la définition des termes, sous la direction de Dominique Le Fur. Nous avons ajouté, à la liste des mots alors sélectionnés, des mots qui nous semblent être les mots-clés de l'accueil en France, ainsi que les mots satellites qui permettent de contextualiser ce qui fait débat quand on aborde le difficile dossier des migrations. Pour l'instant, ils s'écrivent en français-arabe, français-persan, français-russe et français-soninké. Les mots retenus sont ceux qui

1. Le Robert, 2004, mise à jour 2006.

figurent dans tous les formulaires (Caisse d'allocations familiales, Sécurité sociale, aide au logement, impôts, OFPRA, etc.). Nous y ajoutons les mots et expressions récurrents dans le vocabulaire administratif et dans le vocabulaire sociopolitique du contexte migratoire. Outre les mots eux-mêmes, souvent déjà correctement « traduits » par les organismes et les associations d'aide aux migrants, nous proposons des « piqures de culture », qui permettent de mesurer et de comprendre la distance entre la culture administrative française et la culture des pays d'origine. Dans les exemples ci-dessous, tirés du seul mot « Acte », les textes sur fond gris sont les compléments d'information et de culture française destinés aux nouveaux arrivants ; ils sont donc traduits dans chacune des langues d'origine, et constituent une première initiation aux singularités de la culture française. Les textes encadrés sont les « piqures de culture étrangère » destinées aux agents de l'Administration et aux membres des associations chargés de l'accueil, pour les alerter sur des différences lourdes de conséquences. Ils sont en langues de tous les jours, même si nous les faisons relire par des experts, juristes notamment.

2.1 En arabe

acte / الشهادة ، البيان

Document officiel.

الوثيقة الرسمية .

❖ de mariage / شهادة الزواج

Document délivré par la mairie qui indique les noms, prénoms et dates de naissance des époux, la date du mariage et des informations sur le type de contrat passé entre les époux.

شهادة تُصدرها البلدية تُذكر فيها أسماء وألقاب المتزوجين وتواريخ ميلادهما وزواجهما وأيضاً كل المعلومات المتعلقة بنوع عقد الزواج بينهما .

En France, l'acte de mariage est un acte juridique de l'état civil établi à la mairie par un officier d'état civil en présence d'au moins 2 témoins majeurs. Le mariage religieux n'a pas de valeur administrative en France.

في فرنسا عقد الزواج هو صكّ قانوني لدى السجل المدني يُعده موظف الأحوال المدنية في البلدية وفي حضور شاهدين بالغين على الأقلّ . في فرنسا الزواج الديني ليس له قيمة إدارية .

❖ de naissance / بيان الولادة ، إخراج قيد

Document délivré par la mairie qui indique le jour, l'heure, le lieu de naissance, le sexe et les prénoms de l'enfant ainsi que les noms, prénoms, âges et adresses du père et de la mère.

شهادة تُصدرها البلدية يُذكر فيها يوم الميلاد وساعته ومكانه وجنس المولود وأسماءه وأيضاً ألقاب وأسماء وأعمار وعناوين الأب والأم .

En France, l'acte de naissance est un acte juridique de l'état civil établi à la mairie par un officier d'état civil. La déclaration de

naissance à la mairie la plus proche du lieu de l'accouchement est obligatoire dans les cinq jours. Elle peut être faite par le père ou, à défaut, par tout autre personne ayant assisté à l'accouchement (médecins, sages-femmes, etc.).

En France, les actes de mariage et de naissance sont indispensables pour bénéficier des aides sociales, pour s'inscrire à l'école, passer des examens, voter, se marier, etc.

Pour les réfugiés, qui ne sont pas en possession de ces documents, l'OFPRA est compétent pour délivrer tous les documents d'état civil aux étrangers demandeurs d'asile, réfugiés ou apatrides (acte de mariage, acte de décès, acte de naissance). L'OFPRA établira un acte de naissance sur la base des documents d'identité et d'état civil établis dans le pays d'origine, ou à défaut, sur la base des déclarations orales du demandeur. Deux possibilités : se déplacer directement au guichet de l'OFPRA ou faire une demande en ligne. www.ofpra.gouv.fr/fr/detail/acte/acteNaissance/edit.html

في فرنسا ، بيان الولادة هو صك قانوني من السجل المدني يُعده موظف الأحوال المدنية في البلدية . التصريح بالولادة هو إجباري ويتم خلال الأيام الخمسة بعد الولادة في أقرب بلدية من مكان عملية الولادة ويقوم به الأب أو ، إذا تعذر ذلك يقوم به أي شخص قد حضر الولادة (أطباء ، قابلات ...)

في فرنسا ، شهادة الزواج وبيان الولادة ضرورية للحصول على المساعدات الاجتماعية والتسجيل في المدرسة وأداء الامتحانات والتصويت والزواج إلخ .

في حال عدم وجود هذه الشهادات الأوفيرا مختص بإصدار كل شهادات الأحوال المدنية للأجانب الذين يطلبون اللجوء واللجئين وعديمي الجنسية (شهادة الزواج ، شهادة الوفاة ، بيان الولادة) . سيقوم الأوفيرا بإعداد بيان الولادة الفرنسي معتمداً إما على وثائق الهوية والأحوال المدنية من البلد الأصلي ، أو في حال عدم وجودها يعتمد الأوفيرا على بيانات الطالب الشفوية . هناك خياران : إما الذهاب إلى الأوفيرا أو القيام بطلب على الموقع : أو القيام بطلب على الموقع .

L'identité administrative existe au Liban dans des registres d'état civil. Elle est basée sur des registres religieux, le statut personnel des citoyens libanais étant régi par chacune des communautés auxquelles ils appartiennent. Ainsi, seuls les mariages religieux, chrétiens et musulmans sont autorisés et enregistrés auprès des tribunaux de chacune des 18 communautés reconnues. Néanmoins, l'État enregistre dans les fichiers d'état civil les unions civiles contractées à l'étranger. Cette reconnaissance de fait des unions civiles est possible grâce à un texte de loi datant de la période du mandat français sur la Syrie et le Liban qui reconnaît les mariages civils contractés à l'étranger et institue une « communauté de droit commun » aux côtés des communautés religieuses ou historiques reconnues par l'État.

Il en va de même en Syrie où le mariage civil n'était pas possible jusqu'à peu (2013 : premier mariage civil enregistré) ; il reste rare. De plus, en vertu de la Constitution, les Syriens suivent, en matière d'état civil, des lois globalement dérivées de la religion musulmane. Ainsi, les musulmans se rendent devant le tribunal religieux islamique, les chrétiens devant les Églises, et les druzes se réfèrent à leurs propres législations. Si bien que la religion régit non seulement la nature du mariage mais aussi l'héritage et le droit de la famille. En Syrie, lors du décès d'un parent, les filles héritent d'1 part et les fils de 2 parts. Dans le mariage religieux musulman, le mari s'engage à prendre la femme en charge en lui payant une dot et le divorce a lieu à la seule initiative du mari. Le droit du sol est applicable.

Pour les enfants nés à l'étranger dans un couple mixte, la nationalité libanaise ou syrienne est transmise par le père, mais ne l'est pas par la mère.

❖ faire acte de candidature / ترشح لـ

Présenter sa candidature selon des modalités bien définies, généralement par écrit.

القيام بالترشح وبحكم مصطلحات محددة جيداً ، تكون عادة مكتوبة .

❖ **prendre acte** / سَجَل ، اعترف

Noter, constater officiellement. *Exemple* : Je prends acte de votre demande.

: أَسْجَلْ طَلَبِك ، أَخَذَ بَعِينِ سَجَل ، أَشْعَر ، لَاحِظْ رَسْمِيًّا . مَثَلًا
الاعتبار طلبك .

❖ **acter** / وَثَّقَ أَحْيَطْ عِلْمًا بِ

Enregistrer, constater par écrit.

سَجَل ، وَثَّقَ كِتَابِيًّا .

2.2 En persan

acte / سَند، گواهی، تصدیق

Document officiel.

سند رسمی.

❖ **de mariage** / سند ازدواج، عقد نامه، قباله ازدواج

Document délivré par la mairie qui indique les noms, prénoms et dates de naissance des époux, la date du mariage et des informations sur le type de contrat passé entre les époux.

مدرکی که از جانب شهرداری صادر می‌شود و در آن نام، نام خانوادگی، تاریخ تولد زوجین، تاریخ ازدواج و شرایط مورد قبول هردوی آنها ذکر شده است.

En France, l'acte de mariage est un acte juridique de l'état civil établi à la mairie par un officier d'état civil en présence d'au moins 2 témoins majeurs. Le mariage religieux n'a pas de valeur administrative en France.

در فرانسه سند ازدواج سند حقوقی از ثبت احوال است که در شهرداری توسط یک مامور ثبت احوال در حضور

حداقل دو شاهد با سن قانونی صادر می‌شود. ازدواج مذهبی در فرانسه اعتبار اداری ندارد.

❖ **de naissance** / شناسنامه، گواهی تولد

Document délivré par la mairie qui indique le jour, l'heure, le lieu de naissance, le sexe et les prénoms de l'enfant ainsi que les noms, prénoms, âges et adresses du père et de la mère.

گواهی صادر شده توسط شهرداری که اطلاعات زیر را در بردارد: تاریخ، ساعت و محل تولد، جنسیت کودک، نام‌های کوچک او. در این گواهی همچنین اطلاعاتی از قبیل نام و نام‌خانوادگی والدین، تاریخ تولد و در نهایت نشانی آنها ذکر شده است.

En France, l'acte de naissance est un acte juridique de l'état civil établi à la mairie par un officier d'état civil. La déclaration de naissance à la mairie la plus proche du lieu de l'accouchement est obligatoire dans les cinq jours. Elle peut être faite par le père ou, à défaut, par tout autre personne ayant assisté à l'accouchement (médecins, sages-femmes, etc.).

En France, les actes de mariage et de naissance sont indispensables pour bénéficier des aides sociales, pour s'inscrire à l'école, passer des examens, voter, se marier, etc.

L'OFPPRA est compétent pour délivrer tous les documents d'état civil aux demandeurs d'asile, réfugiés ou apatrides (acte de mariage, acte de décès, acte de naissance) qui ne sont pas en possession de ces documents. L'OFPPRA établit un acte de naissance sur la base des documents d'identité et d'état civil établis dans le pays d'origine, ou à défaut, sur la base des déclarations orales du demandeur. La demande se fait en ligne. www.ofppra.gouv.fr/fr/detail/acte/acteNaissance/edit.html

در فرانسه گواهی تولد (معادل شناسنامه) یک مدرک حقوقی برای ثبت احوال است که در شهرداری توسط یک مأمور ثبت احوال صادر می‌شود. والدین موظفند طی یک فرصت پنج روزه پس از تولد فرزند، تولد او را به نزدیکترین شهرداری به محل زایمان اعلام کنند. این اقدام می‌تواند توسط پدر و یا در

صورت عدم حضور وی، توسط شاهدان زایمان (پزشک،
ماما و ...) صورت بگیرد.

در فرانسه برای بهرمندی از کمک های اجتماعی (پارانه)،
ثبت نام در مدرسه، گذراندن آزمون، رأی دادن، ازدواج و...
داشتن گواهی ازدواج (سند ازدواج)، گواهی تولد (شناسنامه)
ضروری است.

در صورت دارا نبودن این مدارک، پناهجویان می توانند با
رجوع به افیرا، که صلاحیت صدور همه اسناد ثبت احوال
برای خارجیان پناهجو، پناهنده و یا بدون تابعیت را دارد،
برای دریافت مدارک مورد نیازشان (سند ازدواج، گواهی
فوت، گواهی تولد) اقدام کنند. افیرا براساس مدارک تولد و
شناسنامه و یا در صورت عدم برخورداری از مدارک مذکور
براساس گفته های فرد درخواست کننده، مدرک تولد فرانسوی
صادر می کند. در این صورت دو امکان وجود دارد: اقدام
حضوری در گیشه افیرا و یا درخواست اینترنتی.

En Iran, les parents doivent immédiatement déclarer la naissance de l'enfant à l'Organisation de l'état civil ; ils reçoivent un livret, le *shenasnameh*, qui accompagne chaque Iranien tout au long de sa vie. Le *shenasnameh* est en même temps l'équivalent de la carte électorale en France et permet un suivi permanent de la vie citoyenne. En Iran, le mariage est célébré par un notaire, assermenté auprès du pouvoir judiciaire, qui se déplace sur le lieu de la cérémonie pour enregistrer, dans un même temps, le mariage religieux chiite et le mariage civil et délivrer le « document/titre de mariage ».

Concernant les minorités religieuses reconnues par la Constitution (les 4 grandes écoles de l'islam sunnite, le zoroastrisme, l'église chrétienne assyrienne, l'église chrétienne arménienne et le judaïsme), les représentants de chaque communauté se chargent du mariage religieux qui doit également être inscrit auprès d'un notaire.

En Iran, la mariée peut demander que des conditions contractuelles supplémentaires à celles prévues par la loi soient notifiées dans l'acte de mariage pour anticiper et alléger un éventuel divorce.
Le mariage est régi par le principe de *mehrié*, sorte de dot que l'époux doit payer à l'épouse. La somme est traditionnellement fixée par compromis entre les mariés et leur famille ; dès la signature de l'acte de mariage, cette somme devient une créance immédiatement exigible si l'épouse en fait la demande à l'époux, et ce, même pendant le mariage. En cas de divorce, cette somme doit être immédiatement acquittée. De nombreux Iraniens sont en prison en raison de leur incapacité à payer la dot promise à leur épouse ou ex-épouse.

❖ **faire acte de candidature** / داوطلب شدن

Présenter sa candidature selon des modalités bien définies, généralement par écrit.

اعلام داوطلب شدن براساس روشهای مشخص و معمولاً به صورت کتبی.

❖ **prendre acte** / پذیرفتن، قبول کردن

Noter, constater officiellement. *Exemple* : Je prends acte de votre demande.

پذیرش رسمی یک درخواست، قبول کردن رسمی شرایط.

❖ **acter** / ثبت کردن

Enregistrer, constater par écrit.

ثبت کتبی مطلب به صورت رسمی.

2.3 En russe

acte / СВИДЕТЕЛЬСТВО

Document officiel.

Официальный документ.

❖ de mariage /

СВИДЕТЕЛЬСТВО О ЗАКЛЮЧЕНИИ БРАКА

Document délivré par la mairie qui indique les noms, prénoms et dates de naissance des époux, la date du mariage et des informations sur le type de contrat passé entre les époux.

Официальный документ, выдаваемый мэрией, в котором указываются фамилии, имена и даты рождения супругов, а также дата заключения брака и информация о виде брачного договора.

En France, l'acte de mariage est un acte juridique de l'état civil établi à la mairie par un officier d'état civil en présence d'au moins 2 témoins majeurs. Le mariage religieux n'a pas de valeur administrative en France.

Во Франции свидетельство о заключении брака является правовым актом гражданского состояния, регистрируемым в мэрии в присутствии не менее 2 совершеннолетних свидетелей. Религиозный брак не имеет правового статуса и он может быть заключен только после официальной регистрации брачного союза в мэрии.

❖ de naissance / СВИДЕТЕЛЬСТВО О РОЖДЕНИИ

Document délivré par la mairie qui indique le jour, l'heure, le lieu de naissance, le sexe et les prénoms de l'enfant ainsi que les noms, prénoms, âges et adresses du père et de la mère.

Официальный документ, выдаваемый мэрией, в котором указываются день, час, место рождения, пол и имена ребенка, а также имена, фамилии, возраст и адреса родителей ребенка.

En France, l'acte de naissance est un acte juridique de l'état civil établi à la mairie par un officier d'état civil. La déclaration de naissance à la mairie la plus proche du lieu de l'accouchement est obligatoire dans les cinq jours. Elle peut être faite par le père ou, à défaut, par tout autre personne ayant assisté à l'accouchement (médecins, sages-femmes, etc.).

En France, les actes de mariage et de naissance sont indispensables pour bénéficier des aides sociales, pour s'inscrire à l'école, passer des examens, voter, se marier, etc.

L'OFPPRA est compétent pour délivrer tous les documents d'état civil aux demandeurs d'asile, réfugiés ou apatrides (acte de mariage, acte de décès, acte de naissance) qui ne sont pas en possession de ces documents. L'OFPPRA établit un acte de naissance sur la base des documents d'identité et d'état civil établis dans le pays d'origine, ou à défaut, sur la base des déclarations orales du demandeur. La demande d'extrait d'acte de naissance se fait en ligne. www.ofpra.gouv.fr/fr/detail/acte/acteNaissance/edit.html

Во Франции свидетельство о рождении является правовым актом гражданского состояния, составляемым по запросу отца (за отсутствием такового, любым другим лицом, присутствующим при его рождении (врачом, акушеркой и т.д.)) в течение пяти дней в ближайшей к месту рождения ребенка мэрии.

Во Франции, выписка из свидетельства о рождении (extrait d'acte de naissance) и других свидетельств призвана уточнить актуальный статус гражданского состояния (рождение, заключение или, расторжение брака, усыновление/удочерение, установление отцовства, перемена имени, смерть гражданина). В связи с этим при обращении в административные органы Франции зачастую необходимо предоставить недавнюю копию выписки (2-3 месяца). Во Франции данные официальные документы необходимы

иностранцам для получения социальной помощи, поступления в школу, сдачи экзаменов, заключения брака и т.д.

Удостоверение личности и акты гражданского состояния лиц, находящихся под защитой Франции, выданные уполномоченными органами в стране происхождения, должны храниться во Французском управлении по защите беженцев и лиц без гражданства (Ofpra). При отсутствии оригинала свидетельства о рождении, Ofpra составляет французское свидетельство о рождении на основании устных показаний просителей убежища. В случае необходимости предоставления в государственные службы выписки из свидетельства о рождении, следует подать запрос в Ofpra в электронной форме.

Les Russes ne sont pas en mesure de fournir l'extrait d'acte de naissance de moins de trois mois parfois exigé par l'administration française ; ce document n'existe pas. En effet, tout citoyen de la Fédération de Russie et des autres États issus de l'éclatement de l'URSS (mis à part les 3 pays baltes) se voit remettre un acte de naissance unique, qu'il garde sa vie durant. En cas de perte, il peut demander un duplicata à l'administration en charge de l'État civil.

❖ faire acte de candidature /

ВЫДВИГАТЬ КАНДИДАТУРУ

Présenter sa candidature selon des modalités bien définies, généralement par écrit.

Заявлять о себе в качества кандидата, претендента на определенную позицию, в соответствии с четко определенными условиями.

❖ **prendre acte / принять к рассмотрению**

Noter, constater officiellement. *Exemple* : Je prends acte de votre demande.

Официально принять запрос, учесть. *Например*, ваш запрос принят к рассмотрению.

❖ **acter / официально зафиксировать**

Enregistrer, constater par écrit.

Зарегистрировать, письменно констатировать.

2.4 En soninké

acte / kaayiti

Document officiel.

Jamaanen kaayiti dabarinte.

❖ **de mariage / yaxun kaayiti**

Document délivré par la mairie qui indique les noms, prénoms et dates de naissance des époux, la date du mariage et des informations sur le type de contrat passé entre les époux.

Kaayiti ya ni Meerin ga a dabarini yaxanlenmun filli da, i toxonun do i janmunun do i saare siion ga a di, do i yaxun kootan do xibaaru beenu ga yaxu ke maxankutono.

En France, l'acte de mariage est un acte juridique de l'état civil établi à la mairie par un officier d'état civil en présence d'au moins 2 témoins majeurs. Le mariage religieux n'a pas de valeur administrative en France.

Faransi jamaanen di, yaxun kaayitin ni kiiitikaayiti ya, meerin ga a dabarini seedaanu filli jon di, xirisu ga ni i ya. Diinan yaxu nta jaatene Faransi jamaanen sariyanun di.

Le mariage fait partie des fondements de la société soninké : il est le trait d'union entre les familles, les clans, les villages. En pays soninké, le mariage traditionnel reste fréquent, même si les grands rites se pratiquent de moins en moins fréquemment.

Les Soninkés vivant au Mali, en Mauritanie, en Gambie, au Sénégal, en Guinée, il est nécessaire de s'en remettre aux réglementations de l'état civil qui prévalent dans chacun de ces États.

Par exemple, au Mali, bon nombre de couples musulmans célèbrent deux mariages : l'un religieux, devant le ministre du culte et l'autre, civil, devant l'officier d'état civil. Depuis 2018, le mariage religieux obéit aux mêmes conditions que le mariage civil et est constaté par un imprimé-type devant comporter les sceaux de l'État, les signes du ministre du culte et les énonciations prévues à l'article 301 du nouveau Code des personnes et de la famille. Les Maliens mariés avant 2018 peuvent difficilement justifier leur mariage par un document. L'absence de document officiel ne signifie pas qu'il y ait célibat.

Au Sénégal, le législateur a réglementé le mariage autour de deux mesures : les futurs époux peuvent choisir la forme « moderne » du mariage célébré par l'officier d'état civil ou les formes traditionnelles du mariage. Le mariage coutumier doit alors être constaté par l'officier d'état civil.

Les codes civils maliens et sénégalais permettent la polygamie. Plusieurs pays, comme la Mauritanie, exigent le consentement des épouses existantes avant d'autoriser un homme à se marier à une nouvelle femme. Une loi de 2016 prohibe la polygamie en Guinée mais le futur mari peut, au moment de la célébration du mariage, avec l'accord explicite de sa future épouse, déclarer qu'il opte pour la polygamie. En France, ne sont déclarés qu'une seule épouse et ses enfants et, souvent, les enfants des co-épouses. Les épouses non déclarées deviennent adultes isolées et perdent, en France, leurs droits sur leurs enfants.

❖ de naissance / *saare kaayiti*

Document délivré par la mairie qui indique le jour, l'heure, le lieu de naissance, le sexe et les prénoms de l'enfant ainsi que les noms, prénoms, âges et adresses du père et de la mère.

Kaayiti ya ni Meerin ga a dabarini deenandunben da, a saare kootan do a saare waxatin do a saare dingiran do a yugaaxu ma a yaxaraaxu, do a toxo (ma a toxonu), do a saaraanun toxonu, do i janmunu, do i saare siino, do i taaxu dingiran taagumansinden ga a noxon di.

En France, l'acte de naissance est un acte juridique établi à la mairie par un officier d'état civil. La déclaration de naissance à la mairie la plus proche du lieu de l'accouchement est obligatoire dans les cinq jours. Elle peut être faite par le père ou, à défaut, par tout autre personne ayant assisté à l'accouchement (médecins, sages-femmes, etc.).

En France, les actes de mariage et de naissance sont indispensables pour bénéficier des aides sociales, pour s'inscrire à l'école, passer des examens, voter, se marier, etc.

Pour les réfugiés, qui ne sont pas en possession de ces documents, l'OFPPRA est compétent pour délivrer tous les documents d'état civil aux étrangers demandeurs d'asile, réfugiés ou apatrides (acte de mariage, acte de décès, acte de naissance). L'OFPPRA établira un acte de naissance français sur la base des documents d'identité et d'état civil établis dans le pays d'origine, ou à défaut, sur la base des déclarations orales du demandeur. Deux possibilités : se déplacer directement au guichet de l'OFPPRA ou faire une demande en ligne. www.ofpra.gouv.fr/fr/detail/acte/acteNaissance/edit.htm

Faransi jamaanen di, saare kaayitin ni kaayiti ya a ga dabarini (Meerin ŋa) ti sere sugandinte ya gelli Meerin seron ŋa. A wa waajibannaaxunu saaraye na tuwi Meeri be gan tinta saare dingiran ŋa bito karagi noxon di. Faabe, ma sere be tana su ga tawe saaraye ke ya (gelli jaarandaanun do saarandaanun ŋa), i ra wa saaraye ke tuwindini Meeri be tinten ga ni saare dingiran ŋa.

Faransi jamaanen di, yaxun kaayitin do saare kaayitin ni

*hataajinta fiinu ya kuudo nan kato fiinu dantanto kitta xo:
deemandu, lekkolin roye, woote (sugandinde), yaxu, ken do i me
xawara.*

*Ku kaayitinu fo wo fo gan ta moolaana be maxa (yaxi
kaayiti, kalle kaayiti, saare kaayiti), a siyen wa OFPRA dan
ɗa a ga i dabarini mukkunun dan ɗa moolaanu ga ni i ya ma
jamantanɗu ga ni i ya. Ma OFPRA ga da Faransi jamaanen
saare kaayiti dabari a biisinten ga a giri jamaanen kayitinin
ɗa gelli a toxonun safe moxonun ɗa, ken ga ma kite xa, i na
a toxonun safa xo a yinme ga da i ko moxo be ya biren be
a ga ɗi moole kaayitin muurunden rondini. Moxonu filli wa a
maxa a gan ra wa killu ku terana ti i ya: nan daga OFPRA
kan ɗa, ma ken ga fe na a dabari Interineetin kanma
adereesi ke be ga kanmun ɗa.*

Malgré les dispositions des Codes de la famille (Mali, Sénégal, Mauritanie, etc.), le problème des enfants privés d'état civil persiste. Selon les statistiques de l'Agence nationale des statistiques et de la démographie du Sénégal, en 2015, près d'un quart des enfants (23,8 %) âgés de 1 à 9 ans ne possède ni bulletin de naissance, ni jugement supplétif, ce qui leur rend difficile l'accès à l'école, aux examens, aux soins.

Dans la plupart des pays soninkophones, la date de naissance est une affaire complexe. Nombreux sont les Maliens, les Mauritaniens qui disent être nés le 31 décembre vers l'année X. Dans leurs villages, ils sont nés l'année des sauterelles, l'année de la grande sécheresse, sans compter que donner tous les détails de sa naissance comporte le risque de vous rendre vulnérable aux mauvais sorts.

En Mauritanie, depuis janvier 2011, « l'enrôlement » (ensemble des procédures d'identification des individus) est obligatoire. Si la personne ne peut donner une date de naissance précise, l'administration indique le 31 décembre de l'année X, date qui ne correspond pas nécessairement à la date de naissance réelle du citoyen

Il faut noter qu'il en est de même pour les Français dont l'acte de naissance ne fait état que de l'année de naissance. « Le Service central d'état civil propose à ce dernier de la compléter selon les indications fournies par lui à condition qu'elles soient justifiées. À défaut, il est indiqué dans l'acte une date de naissance fixée, en règle générale, au 31 décembre de l'année considérée, afin de faciliter les démarches ultérieures de l'intéressé. Le 31 décembre, c'est en effet la date de naissance retenue par ladite instruction plutôt que celle du 1^{er} janvier parfois prise en compte auparavant. » : précision apportée par l'instruction générale du 2 novembre 2004.
www.etat-civil.legibase.fr

❖ faire acte de candidature / *xiimandi kaayiti*

Présenter sa candidature selon des modalités bien définies, généralement par écrit.

Xiimandi kaayitin roye.

❖ prendre acte / *dunayi ragaye*

Noter, constater officiellement. *Exemple* : Je prends acte de votre demande.

Tontonde, dunayi bangante.

❖ acter / *tontonde*

Enregistrer, constater par écrit.

Safandi sawunde, seedannaaxu ti safanden ŋa.

Quand on lit cette entrée « acte » dans les quatre langues, on comprend que ce sont les décalages qui nous intéressent, et que nous les traitons « entre » et « avec » les langues et les cultures.